

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13-03-2023

N°27-2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 07/03/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Stéphane CHAIGNE, Annie RENOUF, Joseph BERNARD, Karine GAZEAU, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Sylvie LEBON, Romain TESSIER, Laure de Maisonneuve

Absents ou excusés : Christine PASZKO, Frank RABILLE, Véronique DESMARICAUX,

Secrétaire : Annie RENOUF

**27-2023 ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ET RENOVATION DE L'ECLAIRAGE RUE
DU PAYRE ET RUE DU STADE**

Monsieur le Maire donne la parole à Mr CHUSSEAU Francis qui explique que les travaux d'enfouissement des réseaux et de rénovation d'éclairage rue du Payré et rue du stade sont en cours.

Il rappelle que par délibération n°6-2022, le Conseil Municipal a voté une enveloppe de 150 000 € pour. Il explique également que par délibération n°3-2023 du 09 janvier 2023, la première convention avec le SYDEV a été signée pour une partie des travaux représentant un premier coût de 63 251.00 €.

Mr CHUSSEAU informe donc que la participation de la commune à ces travaux en finalité est de 149 958.00 €

Il présente 3 autres conventions pour la continuité et la fin des travaux d'un montant de 15 883.00 € pour la rénovation de l'éclairage rue du stade, de 17 754.00 € pour la rénovation de l'éclairage rue du Payré et 53 070.00 € pour la réalisation d'effacement de réseaux électrique et déploiement de la fibre rue du stade.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal :

- Valide les 3 conventions exposées ci-dessus (15 883.00 € pour la rénovation de l'éclairage rue du stade, 17 754.00 € pour la rénovation de l'éclairage rue du Payré et 53 070.00 € pour la réalisation d'effacement de réseaux électrique et déploiement de la fibre rue du stade)

- autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à signer les pièces nécessaires

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme au registre en mairie

Fait à Poiroux, le 13/03/2023

Le Maire,
Edouard de La BASSETIERE

